



Notes de la séance de la Commission d'établissement d'Isabelle-de-Montolieu

13 février 2020 – 18h00

Salle de réunion no 111 bâtiment principal de l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu

- Parents :** Mme Laure Panchaud, M. Sandro Patronaggio (président)
- Professionnels :** Mme Barbara Dutruit, Mme Emirjeta Tashi, Mme Clémentine Goy
- Organisations :** Mme Axelle Mueller
- Autorités politiques :** M. Bertrand Picard, M. Musa Kamenica (vice-président)
- Excusés/absents :** M. Jean-Daniel Conus (directeur), Mme Carole Barraud Vial (secrétaire), M. Abdelbagi Jibril, Mme Joëlle Wagnières
- Invité :** M. Nicola Di Giulio

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 21 novembre 2019
3. Avancement du projet « Visions d'Avenir »
4. Avancement de la réfection du couvert
5. Avancement du groupe Facebook
6. Présentation des stickers pour les agendas des élèves
7. Discussion du point 3.3 du Règlement d'établissement « Lieux : Tout moyen de locomotion reste à l'extérieur des bâtiments. »
8. Avancement des jardins participatifs
9. Avancement du projet « littering »
10. Information quant à Grand V et à la nouvelle organisation du repas des jeudis
11. Avancement de l'utilisation des terrains de foot en herbe
12. Avancement du projet « récréation »
13. Réfectoire
14. Nouvelles associations au sein de la CET ?
15. Divers et propositions individuelles
16. Date et lieu de la prochaine séance

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Mme Carole Barraud Vial, secrétaire, étant malade, c'est Mme Goy qui prend le PV.

M. Di Giulio rejoindra la Commission à la rentrée, comme prévu, en remplacement de M. Picard qui part à Vers-chez-les-Blanc. Il est présent à cette séance en tant qu'invité.

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du PV du 21 novembre 2019

Le PV est adopté tel quel.



3. Avancement du projet « Visions d'Avenir »

Les flyers seront distribués aux élèves via les maîtres de classe.

Une invitation sera transmise au conseiller en orientation, à Mme Schupp, aux enseignants responsables de LIFT, ainsi qu'aux enseignants intéressés.

Il serait bien d'avoir des professionnels déjà cette fois-ci si l'on veut avoir leur avis et leurs idées pour éventuellement reconduire l'expérience à Montolieu dans le futur.

4. Avancement de la réfection du couvert

La partie supérieure du couvert à vélos a été repeinte. Un document officiel stipulant qu'une autorisation de peindre sur le couvert a été accordée doit arriver prochainement.

Mme Mueller explique qu'un projet de graffiti sur l'ensemble du couvert pourrait voir le jour, cela avec la participation de graffeurs professionnels. L'idée serait de lier ce projet à la Fête de l'été, organisée par le Centre le samedi de l'avant-dernière semaine d'école. A ce jour, le centre d'animation n'a entrepris aucune démarche pour la mise en place de ce projet, dont la faisabilité dépend du budget que chacune des parties pourrait allouer, ainsi que de l'acquisition de documents officiels qui attestent la possibilité de pouvoir recouvrir "l'œuvre lunaire" qui était jusque-là intouchable. Ce projet pourrait être organisé en même temps que la semaine spéciale, il faudra en discuter avec Mme Schupp le cas échéant.

5. Avancement du groupe Facebook

Discussion autour de l'intérêt et de la faisabilité du groupe Facebook.

Le Directeur a transmis qu'il n'était pas favorable au projet et a soulevé plusieurs questions :

- Qui surveille les discussions et vérifie qu'il n'y ait pas de dérives ?
- Que mettre sur cette page pour qu'elle soit vivante et intéressante ?
- Quel intérêt de passer par Facebook alors que les élèves n'utilisent plus ce réseau social ?
- N'y a-t-il pas de media plus pertinent, comme la page officielle de l'école par exemple ?

La page ne doit pas engager la Ville ni même l'ensemble de la Commission. L'idée est de créer un canal de communication supplémentaire entre parents et de leur transmettre ce qui se passe au sein de la Commission. Cela permettrait peut-être de les encourager à venir se joindre à la Commission.

Cette page ne concernerait donc que le quart-parents et serait privée : les intéressés devraient demander au modérateur (M. Patronaggio) le droit d'en faire partie. De plus, il n'y aurait aucune discussion sur les enseignants et les programmes : le modérateur inviterait les concernés à contacter la Direction en cas de question.

Les parents dont les enfants ne sont plus à l'école seraient « sortis » de la page s'ils ne le font pas d'eux-mêmes.

Un feed-back serait fait à chaque réunion de la Commission, sur les questions ou les idées discutées via Facebook puis, plus tard, sur les statistiques et l'intérêt de la page.

Demande est faite par M. Kamenica de reparler de cette page lorsque M. Conus sera présent.

6. Présentation des stickers pour les agendas des élèves

Les stickers permettront d'informer les parents de l'existence de la page Facebook ; environ 900 pourraient être imprimés pour environ frs 100.- puis collés dans les agendas des élèves.



Le Directeur est peu favorable à cette idée : les stickers risquent de finir collés partout sauf à l'endroit prévu. De plus, comme ils concernent les parents, il est peu pertinent de les faire mettre dans un agenda d'élève.

Ne pas oublier également que la Ville de Lausanne interdit désormais les stickers sur les stands politiques et / ou d'associations.

M. Patronaggio remarque que les enseignants doivent veiller à ce que les stickers soient collés dans l'agenda en début d'année ; il faut tenter le coup à la rentrée et voir si c'est la bonne solution. De toute façon, il faut trouver un moyen de faire venir des parents à la Commission.

7. Discussion du point 3.3 du Règlement d'établissement « Lieux : Tout moyen de locomotion reste à l'extérieur des bâtiments. »

Demande de la part de M. Patronaggio de faire évoluer le règlement car le point 3.3 n'est pas cohérent avec ce que demande la Ville qui prône la mobilité douce. Il propose de remplacer le texte actuel par :

« Tout moyen de locomotion reste à l'extérieur des bâtiments, sauf si celui-ci peut être porté et rangé dans un casier fermé à clé. Toute utilisation dans le périmètre scolaire est exclue à l'exception du couvert à vélo en qualité de parking ».

Il est rappelé que la Commission n'a pas la possibilité de changer le règlement ; elle peut faire une demande pour que celui-ci soit modifié mais la question doit passer par le Conseil de Direction, par la Conférence des maîtres, puis être validé par le Département.

Actuellement, il n'est pas exclu de venir en trottinette, la mobilité douce est donc encouragée. De plus, les élèves peuvent entrer dans le bâtiment avec leur trottinette tant qu'elle est dans un sac et donc invisible. Elle doit en outre pouvoir être mise dans un casier et ne peut pas être apportée en classe.

Demande est faite pour que cela soit rappelé aux enseignants à une prochaine conférence des maîtres et pour que ce mémo soit envoyé en copie à M. Patronaggio.

Il serait bien de mettre une barre sous le couvert à vélo où ces trottinettes pourraient être attachées. M. Kamenica en discute au prochain Conseil communal afin d'avoir l'autorisation d'ajouter un rack.

8. Avancement des jardins participatifs

Ce projet, géré par Mme Tashi, avance très bien.

Il est compliqué d'avoir un jardin, 4 services ont été contactés. Un entretien avec un des responsables des jardins de la Ville a été organisé : il est partant pour coacher les personnes concernées. En outre, plusieurs maîtres sont intéressés pour des projets de classe.

Pour le moment, il faut voir petit, quitte à élargir les utilisateurs par la suite. Deux mercredis (dates pas encore fixées) seront organisés pour discuter et lancer physiquement le projet.

Une réflexion est en cours sur les devis et les finances (environ frs 1'000.-) mais ce qui coince surtout, c'est les moyens humains. Il faut un engagement régulier de la part d'adultes, pendant le temps scolaire mais aussi pendant les vacances.

Ne pas hésiter à utiliser le budget participatif des quartiers. Voir aussi avec le COFOP qui a une équipe jardinage et donne volontiers des coups de main, ou avec les associations Relief et Olga.



9. Avancement du projet « littering »

M. Picard rappelle qu'aucune objection n'a été faite. Il n'y a donc qu'à faire la demande après avoir monté un projet solide. Par contre, il ne sera pas possible d'avoir le cheval.

M. Kamenica et Mme Tashi s'occupent de prendre contact avec Mme Schupp pour demander si le projet pourrait être intégré à la semaine spéciale de juin.

10. Information quant à Grand V et à la nouvelle organisation du repas des jeudis

Mme Mueller explique que, pour le moment, c'est en stand-by car le système entier des repas a été revu. Désormais, les jeunes participent plus et aident à faire à manger ; les résultats sont intéressants, le fonctionnement très bon.

Les locaux deviennent petits : parfois c'est plus de 80 élèves à midi donc il n'y a pas de place pour manger assis.

Interpellation pourrait être faite au Conseil communal mais il faut avant tout savoir ce dont le Centre aurait besoin. Attention, le Grand V n'est pas une APEMS mais un centre d'animation.

11. Avancement de l'utilisation des terrains de foot en herbe

M. Kamenica a pris contact avec M. Iseli. Par principe, il est d'accord de laisser les classes utiliser le terrain pendant la journée mais pas plus tard car des clubs viennent s'entraîner. Un texte et une demande officielle doivent être envoyés prochainement.

Pour la question du bruit des tondeuses, cela a été transmis plusieurs fois ; ne pas hésiter à faire remonter à M. Kamenica si cela continue.

12. Avancement du projet « récréation »

Peu d'avancement dans le projet. Il faut tenir compte de la boulangère qui vient vendre des petits pains tous les jours (sauf en cas de vente de pâtisseries par une classe). Il ne faudrait pas l'enlever car beaucoup d'élèves ne déjeunent pas avant les cours, c'est donc le seul moment où ils peuvent manger avant midi

Au vu des nombreuses remarques (vente des Capri Sun, possibilité de collaborer avec la cafétéria, etc.), il est proposé de mettre ce point au prochain ordre du jour.

13. Réfectoire

Mme Panchaud a rencontré le responsable de la cafétéria : chaque midi, c'est environ 200-250 couverts, et de nombreux repas livrés. Il y a chaque jour entre 35 et 45 élèves de Grand-Vennes (sur 650) qui mangent à la cafétéria. L'organisation est très difficile à gérer, tant pour les enfants que les intervenants au vu des files et de l'emplacement des caisses.

Le principe du menu Fourchette Verte est intéressant mais il fonctionne sur la semaine entière donc si un enfant ne mange pas là tous les jours, il peut tomber sur un des menus « moins sains ». De plus, les élèves demandent parfois à changer de plat et les intervenants du réfectoire acceptent régulièrement d'entrer en matière.

Il n'est pas encore sûr que le contrat avec Eldora soit reconduit, il faut donc attendre pour penser à l'avenir. De plus, ce n'est pas à la Commission ou à l'école d'expliquer ce que les jeunes peuvent manger : des plats sains sont proposés mais ce n'est pas une obligation de les choisir.

Il serait intéressant d'inviter le responsable du réfectoire à une séance pour discuter de l'aménagement de la salle et lui proposer de l'intégrer à la visite d'août. En attendant, une discussion doit se faire entre le responsable, M. Kamenica, Mme Pauchaud et Mme Schupp pour d'éventuelles solutions.

14. Nouvelles associations au sein de la CET ?

Aucune.

15. Divers et propositions individuelles

La parole n'est pas demandée.

16. Date et lieu de la prochaine séance

Prochaine séance le 25 mai à 18h, même endroit (salle 111).

Fin de la séance à 20h01.

Clémentine Goy
Membre du ¼ professionnels

Lausanne, juin 2020/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 cet@lausanne.ch
--